

Nantes, le 17 mars 2020

Communiqué à destination de nos partenaires maritimes

A la suite des mesures annoncées par le Président de la République pour endiguer l'épidémie de coronavirus, la Direction du **Service Social Maritime** a décidé de mettre en place le télétravail pour l'ensemble des travailleurs sociaux de métropole et des DOM. Les bureaux seront donc fermés à partir d'aujourd'hui jusqu'au 30 mars 2020. Cette mesure pourra être renouvelée le cas échéant.

Afin de garantir une continuité et une qualité de service dans une période qui s'annonce également difficile pour les acteurs du milieu maritime nous allons mettre en ligne sur le site internet du SSM (<https://www.ssm-mer.fr/>) les numéros de téléphone professionnels ainsi que les adresses email des travailleurs sociaux afin de vous permettre de les contacter directement.

La gestion des demandes d'aides financières à destination de nos partenaires (ENIM, SOM, etc.) est maintenue de manière dématérialisée. Le Service Social Maritime continuera de les faire suivre aux institutions concernées après vérification.

Le Service Social Maritime reste à votre écoute et votre disposition pour toutes questions complémentaires. Vous pouvez compter sur l'engagement de nos équipes pour vous accompagner autant que possible dans cette période si particulière.

Bien Cordialement

Philippe BEDEAU
Directeur Général

